



EN QUATRE ANS ON PREND RACINE
p.a. SOS Asile Vaud
case postale 3928, 1002 Lausanne
tél: 021/351 25 60
fax: 021/351 25 52
enquatreansonprendracine@bluewin.ch
www.refuge-kosovo.ch
ccp: 17-733 814-3

Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers
(CVSSP)
Case postale
1000 Lausanne 17
fax: 021/312 69 14
cvss_p@hotmail.com
ccp: 17-767505-2
tél. d'URGENCE : 076/448 62 67

Vedat

« O chers parents, il est pénible pour moi de me sentir aussi éloigné de vous. » extrait d'une lettre envoyée en 1849 depuis les Etats-Unis par L. Truan à ses parents à Lausanne – tiré de l'exposition « Vivre entre deux mondes » Musée historique Lausanne 2003

La sonnerie du téléphone retentit, mais c'est le cœur serré que Vedat y répond ...

C'est ainsi que son frère lui a appris le décès inattendu de sa maman il y aura bientôt deux ans... Et c'est ainsi que Vedat vient d'apprendre vendredi, le décès de son papa, après une courte maladie : 68 ans, mais prématurément usé par les tribulations de la vie en Kosovë. Prématurément vieilli aussi par l'absence de son fils, Vedat, qu'il aurait tant souhaité revoir, depuis bientôt neuf longues années qu'il était absent ...

En 1995, Vedat renonce à poursuivre ses études d'ingénieur en génie civil. Il choisit de quitter la Kosovë pour pouvoir faire face à sa responsabilité de chef de famille. Il a déjà deux petits enfants. Les possibilités de travail sont nulles dans une Kosovë étranglée par la politique d'apartheid de Milosevic. Le lopin de terre familial ne suffit plus à tous les nourrir. L'insécurité est croissante. Vedat risque d'être recruté pour une guerre qu'il ne veut pas faire : contre des « compatriotes », en Bosnie, en Croatie.

Vedat pense mettre les siens à l'abri, le temps qu'une solution viable soit trouvée pour son pays, la Kosovë. Ensuite il reviendra, il gagnera sa vie et celle de sa famille dans son pays. Il reviendra auprès de ses parents. Il pourra les seconder dans leurs vieux jours, comme eux ont veillé sur ses premiers pas ... il y a trente ans ! Et ses enfants connaîtront leurs grands-parents ...

Las ! Si les années d'apartheid sont révolues, si les frappes de l'OTAN en 1999 ont délivré la Kosovë de la présence physique de l'occupant serbe, aujourd'hui, en 2004, le retour ne peut être raisonnablement envisagé.

Son frère, enseignant, gagne 150 euros par mois pour un poste à plein temps. Tout juste de quoi payer le forfait d'électricité prélevé par l'administration en place ! Et sa maison, il n'y en a plus que des ruines ; les tremblements de terre de mai 2002 ont achevé de la rendre inhabitable.

En Suisse, attribué au canton de Vaud, Vedat a cherché et trouvé du travail, dans le bâtiment. Pendant les périodes hivernales de chômage technique, il a suivi des cours de français. Ses enfants vont à l'école, parlent avec l'accent d'ici.

Depuis bientôt neuf ans qu'il réside en Suisse, même si ce n'est qu'en qualité de requérant d'asile, Vedat voudrait être reconnu comme un être humain. Un être humain qui remercie la Suisse de lui avoir tendu la main dans l'adversité.

Mais aujourd'hui un être humain classé « requérant d'asile de longue durée » à qui l'on refuse un visa aller-retour au pays pour pouvoir tenir son vieux père dans ses bras ... une dernière fois ... Mais maintenant il est trop tard ...

Des abus dans le droit d'asile ? Comme dans n'importe quelle société organisée !

Des abus dans le traitement arbitraire des requérants de longue date – neuf ans – qui n'ont pu être renvoyés dans leur pays sans que cela leur soit imputable ? Sûrement ! L'application de la Circulaire Metzler est une injure à la bonne foi !

... Vedat n'a désormais plus besoin d'un visa aller-retour : son père a été enterré samedi.

V.Ho / j.oz 21.04.04

Venez nous soutenir :

chaque mercredi PIQUET de SOLIDARITÉ à la Place de la Palud entre 17.30 et 18.30 h. !